

Codes UE = Unité d'Enseignement / EC = Élément Constitutif	Libellés UE/EC	Nombre de Crédits	Type d'évaluation CC (Contrôle continu) et/ou ET (Evaluation terminale) et/ou CP (Contrôle partiel) et pondération le cas échéant			Nature de l'épreuve de première session (écrit, oral, rapport, projet)			Période 1 (semaine calendaire)	Nature de l'épreuve de seconde session	Période 2 (semaine calendaire)
--	----------------	----------------------	---	--	--	--	--	--	-----------------------------------	--	-----------------------------------

1er semestre

UE 1A	Fondamentaux interarts	6	CC	CP	ET	CC	CP	ET			
ART-4201	Journée d'étude interarts	2	100%								1 compte rendu
	Cours au choix	4									
UE 1B	Fondamentaux disciplinaires	9	CC	CP	ET	CC	CP	ET			
MUS-5101	Séminaire musique et société	3	100%								1 écrit 2h Semaine 37
MUS-4104	Séminaire de musicologie générale (analyse)	3	100%								1 écrit 2h Semaine 37
MUS-5103	Lecture de textes musicologiques	3	100%								1 écrit 2h Semaine 37
UE 1C	Savoirs appliqués	7	CC	CP	ET	CC	CP	ET			
MUS-4103	Atelier dramaturgique opéra de Lyon	4	100%								1 compte rendu Semaine 37
MUS-3101	Masterclass	3	100%								1 compte rendu Semaine 37
UE 1D	Ouverture	8									
	Cours au choix	4	100%								
	Cours au choix	4	100%								

2ème semestre

UE 2A	Fondamentaux disciplinaires	8	CC	CP	ET		CP	ET			
MUS-4201	Séminaire texte, musique, scène	2	100%								1 écrit 2h Semaine 37
MUS-4207	Atelier dramaturgique CNSMD	2	100%								1 compte rendu
MUS-5201	Séminaire d'actualité de la recherche	2	100%								1 compte rendu
	Cours au choix ou bien cours extérieur	2	100%								
UE 2B	Mémoire	22	CC	CP	ET		CP	ET			
	Mémoire	22	100%			Soutenance					Soutenance

Pour rappel - Conformément au Règlement des études de l'ENS de Lyon (Section V-Article 16-Les modalités de compensation des unités d'enseignement), pour les Étudiants inscrits administrativement à l'ENS de Lyon, **aucune compensation n'est possible entre les unités d'enseignement, ni entre les semestres.**

La note de 2de session remplace toujours à la fois la note de CP et la note d'ET obtenues en première session, et parfois la note de CC (en fonction du choix fait plus haut).

Pour l'évaluation des stages de SEE et mémoires de recherche de LSH, la seconde session éventuelle n'est ouverte qu'aux étudiants ne s'étant pas présentés à la première session.

Pour les cours relevant à titre principal d'une autre formation, ou opérés par un établissement co-accrédité, renvoyer aux MCC de ladite formation ou dudit établissement.